

DIRECTION DES  
SERVICES TECHNIQUES

Affaire Suivie par : Jérôme GELLY

Tél : 04.90.84.47.52

Fax : 04.90.84.47.27

Réf : D2015-4491/RT/JG/DM

Madame La Présidente  
Collectif de l'Eau  
7 impasse des Fleurs  
84000 AVIGNON

Avignon, le

16 SEP. 2015

Objet : Usagers de l'Eau d'Avignon.

Madame La Présidente,

Vous nous avez interrogé au sujet de deux usagers pour le service de l'Eau potable d'Avignon. Je tiens à vous confirmer que j'ai personnellement interpellé les exploitants des services d'Eau sur les impacts de la loi Brottes.

Notamment, nous avons échangé avec Véolia sur les deux dossiers que vous avez mentionnés et nous nous sommes assurés que tous les dispositifs d'aides ont pu être mobilisés.

Nous restons vigilants sur ce sujet et sur les conséquences pour le service de l'Eau et sur l'ensemble des usagers.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Président  
Par Délégation

Le Vice-président délégué à  
L'Assainissement et à l'Eau potable  
René TRUCCO